

COMPTE RENDU

*de la réunion ordinaire du Conseil Municipal
du vendredi 24/05/2024 à 20h30
Salle du Conseil Municipal*

Etaient présents : Mesdames Michèle PARENT et Marie-José GARNIER, Messieurs Jean-François ESTACHY, Philippe WOURM, Jean-Luc BOUDOUARD, Jonathan BONNEFONT, David SABATER et Ludovic DISDIER.

Monsieur Eric DELAMARE absent excusé, pouvoir donné à Madame Michèle PARENT.
Monsieur Joël ROBERT absent excusé, pouvoir donné à Monsieur Jean-Luc BOUDOUARD.

Séance ouverte à 20h30.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Philippe WOURM.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 12/04/2024 -

Aucune remarque. Une abstention.
Approuvé à la majorité absolue.

DELIBERATIONS

DÉLIBÉRATION INSTITUANT LA TAXE D'AMÉNAGEMENT ET FIXANT LES TAUX ET LES EXONÉRATIONS –

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer la taxe d'aménagement au taux de 5% sur l'ensemble de la commune.

Approuvé à l'unanimité.

VENTE PARCELLE ZC 158 –

La parcelle ZC 158, située en zone artisanale, fait l'objet d'une procédure de vente conformément à la décision du conseil municipal, à un prix de 160 000,00 € pour une surface de 2662 m². Or il apparaît que la surface constructible n'est que de 2529 m² car la parcelle comprend 133 m² en Zone Agricole. Cela fait baisser le prix de vente à 151 740,00€ arrondi à la somme de 152000,00€.

Approuvé à l'unanimité.

APPEL DE COTISATION SPA –

La commune doit renouveler la convention annuelle avec la SPA de VEYNES passée en 2022 pour le traitement des problèmes de chiens errants. Pour 2024, la cotisation s'élève à 0,85 €/habitant pour une population de 324 habitants, soit 275,40€.

Approuvé à l'unanimité.

CRÉATION DE POSTES –

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'assemblée délibérante de ladite collectivité, qui fixe par délibération l'effectif nécessaire au bon fonctionnement de ses services, et que, dans le cadre de l'avancement de grade pour deux agents de la commune, il y a lieu de créer deux postes d'adjoints techniques de 2ème classe.

Monsieur Jonathan BONNEFONT sort de la salle. Monsieur Jean-Luc BOUDOUARD refuse de sortir, au motif qu'il n'a aucun lien de parenté officiel avec les bénéficiaires potentiels.

Approuvé à l'unanimité.

SUPPRESSION DE POSTES –

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que, par suite de la création des deux postes votés par la précédente délibération, il y a lieu de procéder à la suppression des deux postes d'adjoints techniques de 1^{ère} classe.

Approuvé à l'unanimité.

TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE –

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'en application de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, il appartient aux collectivités de fixer le taux de promotion pour les avancements de grade selon un « ratio » compris entre 0% et 100% que l'assemblée délibérante fixe librement. Ce « ratio » détermine le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus.

Monsieur le Maire propose un taux de 100%.

Approuvé à l'unanimité.

LANCEMENT PROCÉDURE STAGIAIRISATION EN VUE D'UNE TITULARISATION –

Monsieur le Maire propose la stagiairisation de notre d'agent administratif occupant les fonctions de secrétaire de mairie en égard au travail effectué ainsi que sa motivation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de la stagiariser :

A 7 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.

Approuvé à la majorité absolue.

DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX DE VOIRIE RURALE –

Monsieur le Maire envisage des travaux d'entretien de voirie sur les chemins des Combes et de Gyquières, sachant qu'il a été prévu, la somme de 30 000,00 € pour l'année 2024.

Monsieur le maire propose de demander l'attribution d'une subvention au conseil départementale des Hautes Alpes d'un montant de 16500€

Approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Défrichement de la parcelle ZC158 : suite à la réponse de la Direction départementale des territoires, la commune procèdera au règlement d'une compensation financière de 1357,62 HT, destinée à abonder le Fond Stratégique National de la Forêt du Bois.

Séance levée à 22h05.

Fait à St-Etienne le Laus, le 16/09/2024

Le Secrétaire de séance
Philippe WOURM



Le Maire
Jean-François ESTACHY

